



Honoraires de transaction TTC à la charge du Vendeur

	Habitation
Jusqu'à 200 000 €	8% TTC
De 201 000€ à 500 000€	6% TTC
De 501 000€ à 800 000€	5% TTC
De 800 000€ à 1 200 000€	4% TTC

	Hors Habitation
Stationnement Simple	2500€ TTC
Stationnement Double	4000€ TTC
Locaux commerciaux	18% TTC du loyer hors charges annuelles
Terrain	8% TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Chatillon Immobilier – SARL - 23 avenue de Verdun 92320 Chatillo

SARL / Capital social 25 000€ / RCS Nanterre 306 044 876 / Carte professionnelle T n°92/A/0063 délivrée par la sous-préfecture d'Antony

Garantie : SOCAF – 26 avenue de Suffren

Honoraires à partir du 22/10/2019

La délivrance d'une note est obligatoire.



Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion Immobilière	7,6% TTC des sommes encaissées
Assurance GLI (en ducroire)	2,4% TTC du montant du loyer charges incluses
Gestion des sinistres	Forfait de 300€ ttc pour le suivi et gestion de sinistre, déplacements éventuels
Gestion des travaux	Pour des chantiers à partir de 2000€ : forfait de 150€ ttc pour le suivi et rdv de fin de chantier
Gestion du contentieux	Gestion du contentieux (hors souscription GLI) : forfait de 150€ ttc pour le suivi et coordination de la procédure contentieux entreprise au nom du bailleur
Informations Fiscales	Forfait de 45€ ttc pour l'aide à la déclaration
Rédaction avenant	150€ ttc (avenant contrat de ball,...)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Chatillon Immobilier Gestion – SARL – 23 avenue de Verdun 92320 CHATILLON

SARL / Capital social de 7622,45€ / RCS Nanterre 419456827 / Carte professionnelle G n°92/A/0134 délivrée par la sous-préfecture d'Antony

Garantie : SOCAF 26 avenue de Suffren 75015 PARIS

Honoraires à partir du 13/09/2019

La délivrance d'une note est obligatoire.



Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	175.00€	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	Dans la limite de 8/10/12 € TTC / m ² de surface habitable LOI ALUR	Dans la limite de 8/10/12 € TTC / m ² de surface habitable LOI ALUR
Etat des lieux location vide	Dans la limite de 3 € TTC / m ² de surface habitable	Dans la limite de 3 € TTC / m ² de surface habitable
Etat des lieux location meublée	Dans la limite de 3 € TTC / m ² de surface habitable	Dans la limite de 3 € TTC / m ² de surface habitable

Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	3 mois de loyers charges comprises	3 mois de loyers charges comprises
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	Frais réels avocat	Frais réels avocat
Etat des lieux	15€ ttc/m ² de surface exploitable	15€ ttc/m ² de surface exploitable

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Chatillon Immobilier Gestion – SARL – 23 Avenue de Verdun 92320 CHATILLON
SARL / Capital social de 7622.45€ / RCS Nanterre 419456827 / Carte professionnelle G n°92/A/0134 délivrée par la sous-préfecture d'Antony
Garantie : SOCAF 26 avenue de Suffren 75015 PARIS

Honoraires à partir du 13/09/2019

La délivrance d'une note est obligatoire.